



**HAL**  
open science

## Montaigne et son livre

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Montaigne et son livre. Literarische Form, Romanisches Seminar, Französische Abteilung, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Französische Abteilung, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Jul 2018, Münster, Allemagne. halshs-01863224

**HAL Id: halshs-01863224**

**<https://shs.hal.science/halshs-01863224>**

Submitted on 28 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Alain Legros,  
CESR, Université de Tours (France)

## **MONTAIGNE ET SON LIVRE**

Conférence avec projections le 5 juillet 2018  
sur l'invitation de Prof. Dr. Karin Westerwelle,  
Literarische Form, Romanisches Seminar, Französische Abteilung  
Westfälische Wilhelms-Universität Münster  
(Université de Münster, Allemagne)

### Résumé

Écrit par intermittence sur vingt années, le livre que Montaigne a intitulé « Essais » a d'abord eu, sans doute, un motif thérapeutique, ou du moins prophylactique. Dès le début, l'auteur a compris qu'une telle entreprise d'écriture pouvait aussi le déborder. Aussi lui a-t-il imposé des limites raisonnables, auxquelles il s'est en gros tenu jusqu'au bout. D'abord rêvé comme simple collection de « rouleaux » enregistrant des « fantaisies », il est devenu peu à peu un livre, et plus qu'un livre, maternellement aimé d'un auteur partagé entre un désir de fusion et une volonté de distinction aussi souhaitable pour l'un et l'autre. Ce livre requiert l'étude, mais il mérite à terme d'être relu comme on a l'a lu la toute première fois, seul, quand on a eu cette chance. Il n'est vraiment profitable qu'à ce prix.

### Clés

Livre(s) - Rôle ou rouleau - Registre ou enregistrement - Consubstantiel - Livre-enfant - Amour paternel et maternel - Livre unique - Lecture(s) - Édition(s) - Réception et interprétations - Work in Progress.

## MONTAIGNE ET SON LIVRE

Viennent de paraître en France, coup sur coup, deux biographies de Montaigne qui, chacune à sa façon, se sont donné pour but de mieux inscrire la vie et l'œuvre de cet écrivain français dans son siècle, de mettre en lumière ce qu'ont pu être ses ambitions politiques, sociales et littéraires, ses rapports avec la noblesse de sa région, avec les rois et la Cour de France, avec les princes et les grands du royaume, avec le Parlement, les jurats et les habitants de Bordeaux, avec sa famille aux choix confessionnels divergents, avec les catholiques et les protestants qui tantôt se fréquentent, tantôt se battent armée contre armée, et tantôt se massacrent, y compris en temps de paix, durant presque un demi-siècle de guerres civiles discontinues. Il est bon que des biographes, l'un sociologue de la littérature et historien du livre (Philippe Desan), l'autre spécialiste d'histoire moderne (Arlette Jouanna), éclairent certaines pages allusives des *Essais* qui ne se comprennent bien qu'en relation avec des opinions, des situations et des faits qu'il faut aller chercher hors d'eux, dans la grande et la petite histoire<sup>1</sup>. L'essentiel, c'est que le récit toujours incertain, lacunaire et reconstruit de la vie d'un auteur ou d'un musicien incite à lire ou écouter son œuvre et ne se substitue pas à elle, ce qui est toujours à craindre.

Rappelons en effet cette évidence : qui s'intéresserait aujourd'hui à Montaigne conseiller au Parlement de Guyenne, à Montaigne maire de Bordeaux, à Montaigne négociateur entre princes ennemis, si le dénommé Montaigne n'avait pas publié un livre au titre alors énigmatique, écrit par intermittence pendant vingt ans, entre 39 et 59 ans, dans un petit château du Périgord, avec pour toile de fond huit guerres de religion dont la dernière ne

---

<sup>1</sup> Philippe Desan, *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2014 ; Arlette Jouanna, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 2017.

s'achèvera qu'en 1598, six ans après sa mort ? Il aurait droit tout au plus à une notice érudite en tant que traducteur d'un ouvrage de théologie d'un millier de pages paru en 1569, la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, ou bien, en 1571 et 1572, en tant qu'éditeur des traductions et poèmes de son ami La Boétie, dont il relate alors les derniers instants dans une lettre qu'il avait écrite à son père plusieurs années auparavant, et dont on ne saurait même pas, sans lui, qu'il est l'auteur d'un *Discours de la Servitude volontaire* ou *Contr'un* qui lui doit sa notoriété. Sans les *Essais*, Montaigne, La Boétie et leur amitié devenue aussi légendaire que les amours d'Abélard et Héloïse, cette amitié quelque peu amoureuse et passablement livresque n'existe plus. Sans les *Essais*, personne ne penserait à raconter la vie de ce gentilhomme provincial, Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, plus que celles des sieurs Eymar, Makanam, Alesme ou Rignac, ses collègues robins au Parlement de Bordeaux. Tout commence donc avec cet étrange livre au nom alors étrange, *Essais*, par conséquent avec les dispositions d'esprit qui ont engendré, de 1571 ou 1572 à 1592, le texte qu'il contient, toujours incertain, inachevé, définitivement. Dispositions à chercher dans le livre lui-même, dans les façons successives dont l'auteur a parlé de ce livre voué à l'instabilité.

Pour mémoire, il faut aussi rappeler en préambule les dates des principales éditions des *Essais*, dont Montaigne a commencé la rédaction aux approches de la quarantaine. Première édition à Bordeaux, en 1580 : deux livres en deux volumes, partiellement à compte d'auteur (il a dû fournir le papier) ; deuxième édition, toujours à Bordeaux, en 1582 : deux livres en un seul volume (il est alors maire de Bordeaux) ; cinquième édition à Paris, en 1588 : trois livres en un seul volume avec 600 additions aux deux premiers livres ; enfin première édition posthume, à Paris, en 1595. Procurée par Marie de Gournay, qui allait veiller jalousement sur les *Essais* jusqu'en 1635, cette édition de 1595 fait état d'un très grand nombre de corrections et d'additions que cette « fille d'alliance » affirme être « de la dernière main de l'auteur » et qui correspondent, en gros

mais pas toujours, à un précieux document, bien connu sous le nom d'« Exemple de Bordeaux », hybride d'imprimé et de manuscrit qui avait servi à Montaigne d'exemple de travail et qui n'a été retrouvé qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les éditeurs français actuels de Montaigne prennent pour texte de référence, tantôt celui de l'édition posthume, tantôt celui qu'on peut reconstituer à partir de cet exemple, désormais en ligne sur Gallica et accessible par lien sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes<sup>2</sup> où, placée en regard du fac-similé page par page, son édition numérique intégrale permet d'en faciliter la lecture (ratures, retouches, réfections et corrections comprises)<sup>3</sup>.

[Projection des images 1-7 : pages de titre 1580 (2), 1582, 1588, 1595, EB, plan de l'exposé]

## Les livres des autres

« Si ce livre me fâche, j'en prends un autre, et ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien faire commence à me saisir. » Ce dilettantisme que Montaigne affiche dès 1580 au chapitre « Des livres » (II, 10) sera confirmé en 1588 dans « De trois commerces » (III, 3) où il dresse le bilan de ses rapports aux livres : « J'étudiai, jeune, pour l'ostentation. Depuis, un peu pour m'assagir. À cette heure, pour m'ébattre [me distraire]. Jamais pour le quêt [profit]. Une humeur vaine et dépensière que j'avais après cette sorte de meuble, non pour en pourvoir seulement mon besoin, mais de trois pas au-delà pour m'en tapisser et parer, je l'ai piécà [depuis longtemps] abandonnée. »

Comme il arrive d'ordinaire chez les écrivains, Montaigne a lu beaucoup avant de se mêler d'écrire : Ovide, Virgile, Horace, Térence en son enfance, puis Aristote, Platon, Lucrèce, Cicéron, César, Plutarque, Sénèque, saint Augustin, Sextus Empiricus, saint Paul, l'Ecclésiaste et beaucoup d'historiens et géographes, tant anciens que modernes, sans oublier des ouvrages de droit lus

---

<sup>2</sup> Tel a été le choix des éditeurs de la nouvelle Pléiade (Montaigne, *Les Essais*, Paris, Gallimard, 2007), à laquelle sont empruntées, sauf indication contraire, toutes les citations du présent article, cependant modernisées par mes soins (graphies, ponctuation, explications entre crochets). Les numéros de chapitres sont ceux de l'édition posthume.

<sup>3</sup> BVH, *Montaigne à l'œuvre* (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/oeuvres/eb-1588/>).

par obligation. Plus tard, il prendra ses distances par rapport aux livres : au contraire de son père qui vénérât et invitait volontiers les savants, « moi, dit-il, je les aime bien, mais je ne les adore pas » (II, 12). Plus tard encore, il ira jusqu'à dire que si la lecture exerce l'esprit, c'est au détriment du corps, qu'elle prive d'action et de mouvement : « Je ne sache excès plus dommageable pour moi ni plus à éviter en cette déclinaison d'âge » (III, 3). Il a alors 55 ans, toujours fier cependant de cette « librairie » ou bibliothèque d'un millier d'ouvrages dont il avait été jadis un acheteur plus ou moins compulsif, qu'il a fait vers 40 ans disposer en éventail au deuxième étage d'une tour où il aime à se retirer pour lire ou pour écrire chaque fois qu'il séjourne sur ses terres. Une centaine d'entre eux nous sont parvenus, dont une vingtaine légués par La Boétie, soit 1/5<sup>e</sup> environ<sup>4</sup>.

Quelques-uns, couverts de notes de sa main, suffisent à montrer qu'avant de feuilleter simplement ses livres, Montaigne avait été un lecteur studieux et même minutieux, quand il a par exemple annoté les comédies de Térence à 16 et à 20 ans, puis le long poème philosophique de Lucrèce *Sur la nature des choses* à 31 ans, les *Annales* de Nicole Gilles (une sorte d'histoire de France) vers 35 ans et encore, dix ans plus tard, deux ans avant la première publication de ses *Essais*, les *Commentaires* de César, en particulier celui *Sur la guerre civile*, où il trouvait sans doute des analogies avec sa propre époque. D'autres confirment ce qu'il écrit dans « Des livres » (II, 10) : « j'ai pris en coutume depuis quelque temps d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps [moment] auquel j'ai achevé de le lire et le jugement que j'en ai retiré en gros, afin que cela me représente au moins l'air et idée

---

<sup>4</sup> On peut voir sur le site des BVH (Monloe : Montaigne à l'œuvre) une restitution 3D de la « librairie » en cours d'achèvement (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/multimedia/3d/>) et une liste de 105 livres de la « librairie » de Montaigne conservés ou avérés, dont plus d'une moitié est consultable et téléchargeable à partir de fac-similés numériques de bonne résolution (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/librairie/volumes/>). Tous ceux qui ont reçu des annotations de La Boétie ou de Montaigne sont accompagnés d'une édition de ces notes manuscrites en PDF selon trois états de transcription.

générale que j'avais conçu[s] de l'auteur en le lisant. »

Ce regard rétrospectif se retrouve aussi dans les *Essais* : Montaigne écrit d'abord pour se relire, et ainsi mieux se connaître dans ses variations, l'intention de publier et de se faire connaître d'autrui n'est venue qu'après. Non sans hésitation d'ailleurs quand il voit les « écrivailleurs » et les « glossateurs » ou commentateurs si nombreux à son époque où les « écrivains » et « auteurs » sont, selon lui, si rares : « il y devrait avoir quelque coercition des lois contre les écrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéants. On bannirait des mains de notre peuple et moi et cent autres. Ce n'est pas moquerie. L'écrivainerie semble être quelque symptôme d'un siècle débordé. Quand écrivîmes-nous tant, que depuis que nous sommes en trouble [guerre civile] ? Quand les Romains tant, que lors de leur ruine ? » (III, 9). Est-ce vrai aussi de notre temps ?

Pour sa part, il ne veut pas en tout cas être « faiseur de livres ». Il le dit avec une telle insistance qu'on peut voir là une volonté de se distinguer, en tant que gentilhomme, des clercs et secrétaires, bref de tous ceux dont écrire est le métier et qui en tirent une rémunération. C'est un noble qui parle, pour qui lecture et écriture ne doivent occuper que les interstices laissés par la vie publique. À cet *ethos* s'ajoute, pour Montaigne, une sorte de convenance thérapeutique, si l'on tient compte de ce que le désœuvrement et le deuil l'ont, semble-t-il, fait retomber dans un état de pesanteur mélancolique à laquelle il était sujet dans l'enfance : « quoique j'eusse la santé ferme et entière, et quant et quant [en même temps] un naturel doux et traitable, j'étais parmi cela si pesant, mol et endormi, qu'on ne me pouvait arracher de l'oisiveté, non pas pour me faire jouer. Ce que je voyais, je le voyais bien, et sous cette complexion lourde nourrissais des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon âge. L'esprit, je l'avais lent, et qui n'allait qu'autant qu'on le menait, l'appréhension [la compréhension] tardive, l'invention lâche, et après tout un incroyable défaut de mémoire. » (I, 25). C'est bien de cela qu'il parle au début

du dernier chapitre de ses *Essais* de 1580, de cette « forme maîtresse » toute personnelle et réfractaire à toute éducation. Le mode d'écriture qu'il a choisi vers 1571-72 est d'abord un dispositif thérapeutique.

[Images 8-19 : Térence (3), Lucreèce (3), Gilles (2), Sauvage (2), Sophocle (2)]

### **Registres et rouleaux fictifs**

De la singularité de son entreprise, Montaigne a eu d'un bout à l'autre parfaitement conscience. Pour tempérer l'extravagance d'une activité d'écriture qui aurait pu rapidement devenir obsessionnelle, il lui a dès le début assigné un lieu et imposé une condition en quelque sorte « humorale » : « Ce fagotage de tant de diverses pièces se fait en cette condition que je n'y mets la main que lorsqu'une trop lâche oisiveté me presse, et non ailleurs que chez moi. Ainsi il s'est bâti à diverses poses et intervalles, comme les occasions me détiennent [retiennent] ailleurs parfois plusieurs mois. » (II, 37). Quand il est sur les routes, à cheval, ou bien au lit, ou bien à table, faute de noter ses pensées ou inventions comme le faisait, dit-il, la Boétie sur des petits bouts de papier, il perd, faute de mémoire, bien des pages virtuelles de ses *Essais*, mais peu lui importe.

La tour où il avait installé sa « librairie » en 1571 est la seule partie de son château qui ait survécu à l'incendie de 1885. Dans le cabinet adjacent à cette « bibliothèque », on peut encore lire une inscription latine qui inaugure sa nouvelle vie, après plus de treize ans de service au Parlement de Bordeaux. Datée de son 38<sup>e</sup> anniversaire, cette inscription inaugurale affiche son intention de se consacrer désormais à lui-même, à sa liberté, à sa sérénité et à son loisir, en latin « *otio* », datif de *otium*, mot qui chez les patriciens romains était chargé de signification positive, les « affaires » étant, elles, désignées négativement : *negotium*, privation de temps libre, manque de temps pour soi. Les bonnes conversations et la fréquentation des livres avaient, bien entendu, leur part dans ce projet d'*otium*, d'« oisiveté » bien ménagée.

« De l'oisiveté », c'est précisément le titre du huitième chapitre des



*Essais*, chapitre court, ancien et décisif, où l'auteur se retourne pour la première fois sur le chemin parcouru : « Dernièrement que je me retirerai chez moi, délibéré autant que je pourrai, ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oisiveté s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi [...] Mais je trouve [...] qu'au rebours faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus de carrière à soi-même qu'il ne prenait pour autrui, et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle ».

Un « rôle », c'est une liste, c'est aussi, à l'origine, le rouleau, le *rotulus* sur lequel est dressée cette liste. À la différence du *volumen* des Romains, lui aussi cylindrique et antérieur au *codex*, c'est-à-dire à notre « livre » fait de cahiers assemblés et cousus, le *rotulus* se déroule verticalement et se lit de haut en bas<sup>5</sup>. Quand il est saturé, on l'allonge en cousant une nouvelle pièce de parchemin ou de tissu. À l'époque de Montaigne les moines et autres religieux s'en servaient encore pour faire circuler de couvent en couvent les noms des frères décédés, assortis de brefs commentaires. Montaigne dira du livre III de ses *Essais* qu'il en constitue le « troisième allongail » (III, 9) , et il écrit de même, pour introduire une addition : « mais allongeons ce chapitre » (II, 25). L'étude des différentes moutures de son texte illustre bien cette façon de procéder, à la façon, dit-il aussi, d'une « marqueterie mal jointe ». Les mots qu'il utilise pour en parler s'y réfèrent tous : « registre », « enregistrer », « enrôler », « contrerôle », « pièces », « lopins », « article », « coudre », « rhapsodie », en grec *rhapsodia*, c'est-à-dire couture. Et ce mot savant est repris dans sa longue

---

<sup>5</sup> C'est un *rotulus* de ce type que, rêveuse ou surprise, la Sibylle delphique de la Chapelle Sixtine semble tenir dans ses mains (elle l'enroule en haut de la main gauche et le maintient en bas de la main droite), tandis que derrière elle, un jeune garçon est absorbé dans la lecture d'un *codex*, seul type de livre qu'on trouve aussi dans chacun des quatre autres portraits de sibylles peintes par Michel Ange à la voûte de cette chapelle.

préface par l'éditrice posthume, qui fait entrer les *Essais* dans cette catégorie d'écrit à une époque où l'essai comme genre littéraire n'existait pas encore.

Son travail est travail de greffier, mais de greffier de soi, de greffier des « fantaisies » qui lui traversent l'esprit dans les moments d'oisiveté malheureuse, autrement dit d'ennui, sinon de « spleen ». Il faut prendre ici le mot « fantaisie » dans le sens qu'il a en grec : la *phantasia*, c'est ce qui apparaît, à la foi idée et image, inséparablement. Faute de pouvoir repousser ce flux de « fantaisies » auquel il ne s'attendait pas, Montaigne s'est contenté de les enregistrer pour les canaliser. Tout se passe comme si, au départ de son entreprise d'écriture, l'auteur avait eu en tête, non pas un *codex*, un livre à fabriquer, mais des rouleaux à remplir, où mettre en liste, et non en ordre, la succession des idées-images qui se présentent à lui quand, séjournant dans son château, il monte dans sa « librairie », seul lieu où il se livre à cette pratique et qu'il appelle son « arrière-boutique », d'abord très localement et matériellement située avant d'être cet espace intérieur qu'il sait se ménager en société et transporter partout avec lui. Tantôt ces rouleaux imaginaires, tels des fichiers d'ordinateur, sont allongés de plusieurs pièces nouvelles, comme on peut encore le constater sur l'Exemplaire de Bordeaux à la fin d'une trentaine de chapitres ainsi prolongés à la plume, tantôt, au contraire, ils ont été comme délaissés, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs chapitres d'une page à peine, à peu près inchangés de 1580 à 1595.

En 1580, le seul lieu où Montaigne dit « mon livre », c'est la préface « Au lecteur », écrite selon toute vraisemblance juste avant la publication : « Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu emploies ton loisir en un sujet si frivole et si vain. Adieu donc. De Montaigne, ce premier de mars 1580. » Jusqu'à ce qu'il prenne la décision de publier, à une date indéterminée, Montaigne avait d'abord écrit pour lui-même, écrit pour se relire un jour et mieux appréhender ce qu'il appelle le « train de ses mutations », mélange de pensées diverses et parfois contradictoires dont l'incongruité lui fait

parfois penser aux « sauts et gambades » d'un cheval débridé, ou encore aux « grotesques » à la mode, ces figures hybrides d'humains, d'animaux et de végétaux que les peintres italiens avaient récemment empruntées au décor des palais de l'ancienne Rome, puis introduites en France au château de Fontainebleau, à partir de quoi des graveurs les avait diffusées. L'auteur n'est pas insensible aux arts graphiques et picturaux. Plusieurs chapitres de ses *Essais* semblent avoir été pour ainsi dire déclenchés par des planches gravées ou des lettrines, et la toute première incitation à se « peindre » lui-même lui avait peut-être été communiquée dès 1559 par un autoportrait au crayon du roi René qu'il avait vu en Lorraine où il suivait le roi.

[Images 20-27 : château, tour, librairie, inscription, cannibale, skeletos, rotulus, codex]

### **La fabrique du livre réel**

Bien connu, le deuxième moment décisif, par lequel les multiples et divers rouleaux se sont très vite assemblés en livre (au singulier), ce fut l'observation d'un peintre dont Montaigne fait le récit dans « De l'amitié », au chapitre 28 : « Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroi pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance [son talent], et le vide tout autour, il le remplit de grotesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la variété et étrangeté. Que sont-ce ici aussi à la vérité que grotesques et corps monstrueux, rapiécés de divers membres, sans certaine figure [ambigus], n'ayant ordre, suite ni proportion que fortuite ? [...] Je vais bien jusqu'à ce second point avec mon peintre, mais je demeure court en l'autre et meilleure partie, car ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poli et formé selon l'art. Je me suis avisé d'en emprunter un d'Étienne de la Boétie, qui honorera tout le reste de cette besogne. C'est un discours auquel il donna nom : *La Servitude volontaire*. »

Ce « discours », Montaigne dit avoir préféré, en 1571, lorsqu'il éditait quelques textes de son ami défunt, en remettre à plus tard la publication en raison de la « malplaisante saison » qui avait fait enrôler ce texte au service de la propagande protestante. Quand a-t-il pu observer, chez lui, le travail de ce peintre ? Et où exactement ? Est-ce dans le cabinet contigu à sa bibliothèque où de fait une paroi au moins offre des vestiges de décor pouvant faire penser à sa description<sup>6</sup> ? Quoi qu'il en soit, cette évocation du peintre au travail sur laquelle s'ouvre le chapitre « De l'amitié » a l'allure d'un récit inaugural. En voyant l'artiste à la double compétence organiser l'espace à peindre, Montaigne a pu concilier sa propre entreprise d'écriture, qu'il voulait à l'origine greffière, fantaisiste et enregistreuse, avec la dette éditoriale qu'il avait contractée et dont il s'acquittait en plaçant au centre de ses propres galops d'essai le texte polissé et achevé de son ami, un modèle de « déclamation » comme on les aimait à l'époque.

Ainsi passa-t-il des rouleaux fictifs au livre réel, livre unique à ce moment-là, et dont le titre n'était peut-être pas encore fixé. Il le serait plus tard, quand un « livre second » de 37 chapitres s'ajouterait au livre déjà constitué de 57 chapitres, qui de ce fait allait devenir « livre premier » en usant de ce mot, « livre », pour désigner cette fois une subdivision de l'ouvrage complet. On sait que le « Discours » allait être écarté dans l'urgence en 1580, sans doute sur les instances de l'imprimeur-libraire Millanges<sup>7</sup>, et remplacé par « Vingt et neuf sonnets » du même La Boétie, appelés eux aussi à disparaître après 1588 pour laisser place à une béance définitive, un vrai trou noir, au beau milieu du livre I, donc au chapitre 29, malgré les erreurs réitérées des éditeurs dans la numérotation des chapitres en ce lieu manifestement troublé.

---

<sup>6</sup> Voir A. Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000.

<sup>7</sup> Suite à l'arrêt du Parlement de Bordeaux qui, le 7 mai 1579, condamnait au feu les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*, où se trouvait le « Discours » au milieu de quelque 150 autres pièces estimées séditieuses et réunies sans nom d'auteur par Simon Goulart (<https://montaigne.univ-tours.fr/category/oeuvres/servitude/>).

Jusqu'en 1588 le chapitre « De l'amitié », qui servait en quelque sorte de préface au chef d'œuvre de l'ami défunt, conservera néanmoins la phrase d'annonce, désormais obsolète : « Mais oyons [écoutons] un peu parler ce garçon de dix-huit ans ». En 1580, trois astérisques se trouvent à cet endroit, telle une cicatrice après ablation. Elles sont cinq en 1582 et encore une, mais en marge, en 1588. Sur l'Exemplaire de Bordeaux et dans l'édition posthume, Montaigne se contentera de changer « 18 ans » en « 16 ans », laissant la phrase d'introduction comme suspendue à jamais au-dessus du vide, avec cette seule excuse laconique : « Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière [édité] [...], je me suis dédit de le loger ici. » Il a voulu manifestement que son ouvrage garde la trace de cette amputation.

On a ici un exemple remarquable du projet constant de l'auteur : « Je veux représenter le progrès [l'évolution] de mes humeurs, et qu'on voie chaque pièce en sa naissance. » (II, 37). C'est en pensant à cette déclaration que j'ai naguère avancé la probabilité d'une organisation chronologique des chapitres, avec conservation scrupuleuse des titres comme témoins des mots ou expressions ayant servi de déclencheurs à chacun d'eux<sup>8</sup>. À une exception près : celle du chapitre « De l'institution [éducation] des enfants », que Montaigne a rédigé peu avant la publication de 1580 sur la sollicitation d'un lecteur à qui il avait fait lire son manuscrit. C'est sans doute alors et pour faire bonne mesure qu'il a regroupé en un seul deux chapitres distincts : « De la coutume » et « De ne changer aisément une loi reçue ». Le nombre de chapitres restant ainsi inchangé, la place centrale du « Discours » était préservée, en accord sans doute avec l'éditeur bordelais<sup>9</sup>.

[Images 28-30 : panneau, cicatrice 1580, cicatrice 1582]

---

<sup>8</sup> A. Legros, « Genèse d'un philosophe », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, n° 41-42, p. 49-77.

<sup>9</sup> A. Legros, « Le 'Livre premier' et la protohistoire des Essais », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 53, p. 7-18.

### Trois livres en un

En 1588 Montaigne, après avoir été pendant quatre ans maire de Bordeaux, ajoute un troisième livre à ces *Essais* dont le titre, pour les contemporains, n'allait pas de soi. Ils s'interrogent sur le sens qu'il faut lui donner : s'agit-il de ces exercices que les élèves soumettent au jugement de leurs maîtres ? ou bien de ces « prédégustations » de mets et de boissons par lesquelles les officiers de bouche préviennent toute tentative d'empoisonnement des princes qu'ils servent ? ou encore de tests comme ceux auxquels les « essayeurs » soumettent les pièces de monnaie pour évaluer leur teneur en métaux précieux ? Tout cela, assurément, mais ce qui n'était peut-être en 1580 qu'un élément du titre désignant les expérimentations « de Messire Michel », complément de nom, est sans doute devenu pour l'éditeur et le lecteur de 1588 un titre autonome, suivi du nom de l'auteur, mais distinct de lui.

Si l'on excepte la préface « Au lecteur » (où il déclare : « je suis moi-même la matière de mon livre »), c'est seulement à partir de cette édition parisienne de 1588 que Montaigne, dans le corps du texte, parle de son ouvrage en usant de l'adjectif possessif à la première personne : « mon livre ». Au-delà de la simple appropriation, entre lui et son livre s'est tissée, au fil des ans, un compagnonnage presque fusionnel : « Ici nous allons conformément et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier, ici non : qui touche l'un, touche l'autre » (III, 2) ; « J'ai fait ce que j'ai voulu : tout le monde me reconnaît en mon livre, et mon livre en moi » (III, 5).

Montaigne écrit pour être « reconnu », au moins par ses « parents et amis » survivants, comme s'il poursuivait avec eux, d'outre-tombe (comme plus tard Chateaubriand, qui d'ailleurs se réfère souvent à lui), la conversation sur toutes sortes de sujets. Être reconnu pour ce qu'il est, c'est pour cela qu'il écrit : « Je suis affamé de me faire connaître, et ne me chaut [peu importe] à combien, pourvu que ce soit véritablement. Ou pour dire mieux, je n'ai faim de rien, mais

je fuis mortellement d'être pris en échange [pour un autre] par ceux à qui il arrive de connaître mon nom. » (III, 5). Depuis qu'on a, selon lui, détourné le « Discours » de La Boétie à des fins partisans, ce souci de l'image (au sens fort que ce mot a de nos jours) est resté pour lui une obsession : « Je ne laisse rien à désirer et deviner de moi. Si on doit s'en entretenir, je veux que ce soit véritablement et justement. Je reviendrais volontiers de l'autre monde pour démentir [accuser de mensonge et provoquer en duel] celui qui me formerait autre que je n'étais, fût-ce pour m'honorer. Des vivants même, je sens qu'on parle toujours autrement qu'ils ne sont. Et si à toute force, je n'eusse maintenu un ami que j'ai perdu, on me l'eût déchiré en mille contraires visages. » (III, 9). Il y a chez Montaigne un souci constant de contrôler l'interprétation qu'on fera de son texte, et d'autant plus qu'il a parfois eu, révèle-t-il, « quelque obligation particulière à ne dire qu'à demi, à dire confusément, à dire discordamment » (III, 9)<sup>10</sup>.

L'auteur ne lâche pas facilement son livre, même s'il pense que, compte tenu de l'évolution de la langue, il sera tout bonnement illisible dans quelques décennies. Comme pour étendre ses ailes sur les deux pages en regard de ses *Essais* à venir, il corrige sur l'Exemplaire de Bordeaux ce que le titre courant de 1588 avait d'un peu sec et d'assez maladroit, montrant ainsi l'exemple de la disposition qu'il souhaite, comme il l'écrit dans une liste de consignes d'impression, au verso de la page de titre : « Mettez mon nom tout du long sur chaque face : Essais de Michel de / Montaigne Liv. 1. ». De façon plutôt désinvolte l'imprimeur précédent avait abrégé non pas « Livre » en « Liv. », mais « Montaigne » en « Monta. » ! Réputé nonchalant, Montaigne ne l'est plus quand on touche à son livre. Si l'on tient compte de ce qu'il écrivait dans son

---

<sup>10</sup> L'adjectif « particulière » désigne précisément et simplement les cas où le nom d'une personne ne peut être révélé, ne serait-ce que par discrétion. Cette déclaration est souvent trop sollicitée alors qu'elle suffit à expliquer pourquoi les *Essais* évitent de nommer les vivants : mère, épouse (sauf généralités), frères et sœurs (sauf anecdotes), roi régnant, amis et alliés, à la différence du père, de l'ami et des rois ou seigneurs décédés.

« troisième allongail » sur la distance à la table et au papier qu'implique une dictée mobile (« je dicte en me promenant mes songes que voici<sup>11</sup> »), le fait qu'il ait voulu désormais, à trois exceptions près, corriger et amplifier son texte de sa main sur l'Exemplaire de Bordeaux peut être interprété comme un degré supplémentaire d'appropriation, et même comme une étreinte.

[Images 31-33 : liste pour l'imprimeur, EB titre courant (2)]

### **Croissance du livre-enfant**

Sur cet « Exemplaire de Bordeaux », minutieusement corrigé et copieusement amplifié, Montaigne a écrit de sa main, en épigraphe, ce demi-vers emprunté à Virgile : *Viresque acquirit eundo*, « Il acquiert des forces en avançant ». Le poète disait cela du bruit, de la rumeur. À cette place et dans ce cadre (celui d'un frontispice de facture bellifontaine où l'on voit aux quatre coins de robustes *putti*), l'auteur le dit, lui, de son livre, comme d'un enfant qui aurait grandi, en taille et en format, sinon en sagesse. La tendresse le dispute ici à l'amusement et au simple constat matériel<sup>12</sup>.

C'est en effet après 1588 et d'abord sur cet exemplaire de travail qu'on trouve deux occurrences majeures du syntagme « mon livre ». Renouant avec l'adresse liminaire au lecteur, l'auteur justifie ainsi l'ajout d'un troisième livre : « Laisse, Lecteur, courir encore ce coup d'essai, et ce troisième allongail du reste des pièces de ma peinture. [...] Mon livre est toujours un. Sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout [entièrement] vides, je me donne loi [liberté] d'y attacher (comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe) quelque emblème supernuméraire [ornement supplémentaire] » (III, 9). Dans une addition au livre II (chapitre 18), il avait noué en un chiasme son existence à celle de son livre dans une formule

---

<sup>11</sup> Voir George Hoffmann et A. Legros, notice « Secrétaire(s) » dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. Ph. Desan, Paris, Champion, 2004.

<sup>12</sup> A. Legros, « *Viresque acquirit eundo*. La devise des *Essais* et ses antécédents », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 60-61, p. 33-40.



célèbre : « Me peignant pour autrui, je me suis peint en moi de couleurs plus nettes que n'étaient les miennes premières. Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait. Livre consubstantiel à son auteur. D'une occupation propre. Membre de ma vie. Non d'une occupation et fin tierce et étrangère, comme tous autres livres. »

« Mon livre » : « toujours un » bien qu'en trois livres, et « consubstantiel à son auteur ». Les mots de la théologie chrétienne affleurent ici pour donner quelque lustre à cette déclaration en usant d'un adjectif savant du « Symbole des Apôtres » ou *Credo* de la messe (« notre office », dit l'auteur catholique), qui déclare Jésus-Christ « fils unique de Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père » (*Filium Dei unigenitum [...] Genitum, non factum, consubstantialem Patri*). Ici toutefois s'arrête l'analogie, car entre Montaigne et son livre, il s'agit bien de fabrication, de fabrication mutuelle, d'interactivité plutôt que d'engendrement<sup>13</sup>. Je ne sais si quelqu'un a dit cela avant Montaigne : l'écriture, quelle qu'elle soit, transforme celui qui s'y engage, alors même qu'il croit pouvoir la maîtriser. Au moment du bilan, il constate que le seul fait d'écrire ses *Essais* l'a modifié en retour. Aussi faut-il bien se garder, pour éviter un contresens, voire un non-sens, d'ajouter une négation à la proposition « que mon livre m'a fait »...

Si on relit l'épigraphe virgilienne, il n'en demeure pas moins que ce livre réalise un fantasme de paternité que la naissance de six filles, dont cinq décédées en bas âge, n'avait pu assouvir, comme en témoigne cette confiance, certes fort discourtoise pour l'épouse comme pour toutes les femmes, même si l'on trouve aussi chez Montaigne des déclarations franchement féministes et novatrices : « je ne sais si je n'aimerais pas mieux beaucoup en avoir produit un [un enfant] parfaitement bien formé de l'accointance des Muses que de l'accointance de ma femme. » (II, 8). Montaigne ne se contente pas de reprendre le *topos* bien connu

---

<sup>13</sup> Je remercie Dominique Brancher pour cette observation qui nuance un peu mon propos (échange oral).

du jeu de mots latin *liberi libri* (les livres sont des enfants), il est l'exemple même de ce que Paul Valéry appellera plus tard une « parthénogénèse intellectuelle », ce dont, me dit-on, rêvait aussi Nietzsche, ce grand lecteur de Montaigne.

Entre ce fils et lui, car c'est bien d'un fils, analogue aux *putti* du frontispice, qu'il salue ainsi la vigoureuse croissance, le rapport est quasi amoureux, il en est parfaitement conscient et se le reproche : « il me devait [j'aurais dû me] souvenir, de ce que je dis des autres qui en font de même : que ces œillades si fréquentes à leurs ouvrages témoignent que le cœur leur frissonne de son amour, et les rudolements mêmes, dédaigneux, de quoi ils le battent, que ce ne sont que mignardises et afféteries d'une faveur maternelle. » (III, 13). Sentiment maternel, donc, plutôt que paternel, si l'on veut vraiment les distinguer. Les mille modifications qu'on constate sur l'Exemplaire de Bordeaux et celles qu'on décèle encore dans l'édition posthume de ce livre instable, organique et vivant montrent que jusqu'au bout cette mère a léché, comme on dit (et Montaigne lui-même...), son ourson. Petit ours que ses soins répétés ont d'ailleurs rendu non pas plus lisse, mais souvent, ici et là, plus hirsute.

[Images 34-35 : épigraphe manuscrite EB, page de titre 1598]

### **L'inévitable séparation**

« Le maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien nette » (III, 10) : cette proclamation fameuse peut aussi s'appliquer au rapport entre Montaigne et son livre, en dépit de l'investissement affectif dont il vient d'être question. Plusieurs autres déclarations montrent qu'il ne se confond pas vraiment avec lui, même s'il sait bien, du moins à la fin de sa vie, que le nom de « Montaigne », nom de sa terre noble, ne lui survivra que métamorphosé ou transfiguré par ce livre. Écoutons-le simplement, sans commentaires : « Quel que je sois, je le veux être ailleurs qu'en papier » (II, 37) ; « S'il y a quelque personne, quelque bonne compagnie, aux champs, en la ville, en France ou

ailleurs, resséante [sédentaire] ou voyageuse [voyageuse], à qui mes humeurs soient bonnes, de qui les humeurs me soient bonnes, il n'est que de siffler en paume, je leur irai fournir des *Essais* en chair et en os » (III, 5). Les *Essais* sont une grande petite annonce. La vie de Montaigne déborde largement ce livre décousu et partiel, qui est, dit l'auteur, « membre de ma vie », mais membre seulement.

Inversement, le livre déborde largement les presque soixante années de vie dudit Montaigne, si l'on tient compte, avec lui, de ce qu'un texte publié ne prend sens et achèvement qu'au moment où il est lu, c'est-à-dire interprété. Plus que d'autres livres, celui-ci interpelle le lecteur, avec lequel l'auteur forme couple comme les deux moitiés d'un symbole à l'antique réunies, reconnectées. Les *Essais* sont d'un bout à l'autre une proposition de conversation à laquelle je suis invité et dans laquelle j'ai à prendre ma part, moi lecteur. Exigeant, leur auteur me veut « diligent », attentif à ne pas perdre le fil de son propos malgré ses fréquentes digressions, mais il sait aussi qu'en fin de compte la signification de ce qui est écrit n'appartient pas plus à l'écrivain que celle de ce qui est dit n'appartient au locuteur : « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (III, 13). L'auteur sollicite l'aide active du lecteur de son livre : « combien y ai-je épandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra épilucher un peu curieusement [soigneusement] en produira infinis *Essais* ? [...] Elles portent souvent, hors de mon propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie » (I, 39/40). Rappelant dans une page non suspecte d'ironie quelle part joue le hasard, qu'il appelle « fortune », dans la beauté d'un tableau ou dans la victoire d'une armée, il étend aux textes cette constatation : « Un suffisant [savant] lecteur découvre souvent ès écrits d'autrui des perfections autres que celles que l'auteur y a mises et aperçues, et y prête des sens et des visages plus riches » (I, 23/24). *A contrario*, il déclare « qu'il n'est aucun sens ni visage, ou droit ou amer ou doux ou courbe, que l'esprit humain ne trouve aux écrits qu'il entreprend de fouiller » (II, 12). L'un et l'autre sont vrais.

Si les écrits de Luther, qui prétendaient expliquer clairement la Bible, ont donné lieu à des interprétations divergentes (et Montaigne s'en amuse), pourquoi les *Essais* échapperaient-ils à pareille destinée ? L'histoire de leur réception montre d'ailleurs que tel n'a pas été le cas. Au gré des époques et des idéologies, Montaigne aura été sceptique, fidéiste, stoïcien, épicurien, catholique modéré, catholique ultra, nicodémiste (protestant dissimulé), athée même. Il avait prévu ces divergences de lecture, voire ces déformations : « On couche volontiers les dits d'autrui à la faveur des opinions qu'on a préjugées en soi : à un athéiste tous écrits tirent à l'athéisme » (II, 12).

Ayant eu à défendre La Boétie contre une tentative de récupération partisane, il sait la difficulté qu'il y a à débarrasser le lecteur potentiel de ce qu'il appelle la « préoccupation de jugement » et que nous appelons, nous, le préjugé, jugement préalable à tout examen, et qui toujours le fausse, « préoccupation » dont il dit ailleurs qu'elle n'épargne pas les spécialistes et experts, bien au contraire. Plus on étudie Montaigne, plus on risque de le réduire aux interprétations qu'on en a faites, d'abord prudemment esquissées, puis solidifiées, calcifiées, en désaccord flagrant avec ce que souhaitait, semble-t-il, le créateur de l'essai comme lieu et enregistrement de recherches sans cesse renouvelées. Combien de critiques passent insensiblement du potentiel à l'avéré, d'hypothèses à une certitude qu'ils finissent par marteler, emportés qu'ils sont par leur propre discours, ou soucieux de rassurer un lectorat en quête de vérités ou de positions plutôt que de questions. Si celles-ci l'emportent en nombre sur les assertions vérifiées, il est fort à parier que l'ouvrage, biographie ou thèse, tombera des mains du lecteur au bout de quelques pages, si tant est que l'éditeur l'a reçu.

Ayant aussi de son vivant entendu commenter son livre, Montaigne répond d'avance à ceux qui parmi nous, depuis une cinquantaine d'années au moins, abordent son livre avec tant de soupçon que ce « livre de bonne foi » promis par la préface, devient un livre de mauvaise foi. On a envie de leur

répondre avec ses propres mots : « certes ils font ma finesse trop fine » (III, 1). Il voudrait, dit-il, que son livre soit lu par des gens qui ne s'arrêteront pas aux qualités stylistiques de son texte mais en tireront un sens qui les aidera à mieux vivre. Ni ignorants, en somme, ni trop savants : « si ces *Essais* étaient dignes qu'on en jugeât, il en pourrait advenir à mon avis, qu'ils ne plairaient guère aux esprits communs et vulgaires, ni guère aux singuliers et excellents. Ceux-là n'y entendraient [comprendraient] pas assez, ceux-ci y entendraient trop. Ils pourraient vivoter en la moyenne région. » (I, 54). Celui qui écrivait ces lignes dès 1582 savait fort bien que la destinée de son livre était de lui échapper, et quand bien même à chaque édition il tenterait de le rattraper ou d'en cibler mieux la réception. Aux autres, désormais, ses divers lecteurs, d'écrire à partir de lui ou à sa ressemblance d'« infinis Essais » (I, 39).

Aveu et conclusion. Après vingt-cinq ans de vie consacrés à l'étude de Montaigne (et beaucoup plus à sa lecture naïve), je suis souvent tenté, ainsi que d'autres, de m'ériger en gardien de son livre, comme il a voulu l'être, lui, des écrits de La Boétie. Je repense alors à ce mot lu chez André Breton, que je cite sans doute de façon inexacte, mais que j'ai fait mien depuis longtemps, mot banal et profond à la fois : « l'important, dans les fenêtres, c'est ce sur quoi elles ouvrent ». Tout lecteur avisé et sincère qui cherchera sur quoi « ouvrent », pour lui, les *Essais*, a quelque chance d'être, à distance, l'un de ces lecteurs ou lectrices dont rêvait Montaigne.

Lire Montaigne, c'est assurément l'étudier, mais pas trop, c'est oublier qu'on l'a étudié pour simplement le relire, sans crayon, et ailleurs que chez soi. Il faut savoir le fréquenter et aussi le laisser reposer, comme une pâte feuilletée, l'emmener avec soi pour le rouvrir à tout âge et à n'importe quelle page, suivre ainsi l'exemple de celui qui emportait toujours des livres dans ses malles pour les moments de pesante solitude. « Le malade, disait-il alors, n'est pas à plaindre, qui a la guérison en sa manche. En l'expérience et usage de cette

sentence [maxime], qui est très véritable, consiste tout le fruit que je tire des livres. Je ne m'en sers en effet, quasi non plus que ceux qui ne les connaissent point. J'en jouis, comme les avaricieux des trésors, pour savoir [parce que je sais] que j'en jouirai quand il me plaira. Mon âme se rassasie et contente de ce droit de possession. Je ne voyage sans livres, ni en paix, ni en guerre. Toutefois il se passera plusieurs jours, et des mois, sans que je les emploie. Ce sera tantôt, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira. Le temps court et s'en va cependant [pendant ce temps] sans me blesser. Car il ne se peut dire combien je me repose et séjourne [m'apaise] en cette considération, qu'ils sont à mon côté pour me donner du plaisir à mon heure, et à reconnaître combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que j'aie trouvé à cet humain voyage. Et plains extrêmement les hommes d'entendement [intelligents] qui l'ont à dire [qui n'en ont pas]. J'accepte d'autant plus toute autre sorte d'amusement, pour léger qu'il soit, que celui-ci ne me peut faillir. » (III, 3). C'est du moins ce vers quoi il voulait tendre.

Tous ceux qui ont retrouvé, relu, réexaminé les *Essais* à divers moments de leur vie peuvent en témoigner : chaque fois ils y ont découvert des pépites qui leur avaient jusqu'alors échappé ou qu'ils n'avaient pas su peser. C'est peut-être vrai de tout grand auteur. C'est vrai en tout cas de Montaigne et de son livre, toutes éditions confondues. *Vade mecum Montane, Komm mit mir*. Et si ton livre, un jour, me tombe des mains (car tout peut arriver), je pourrai toujours le laisser sur un banc pour qu'un autre lecteur potentiel, en l'ouvrant au hasard, le découvre et en fasse très particulièrement son miel.